

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 18203

présenté par

M. Roussel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 123.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ne pas appliquer la réforme aux statuts particuliers des corps et cadres d'emplois d'infirmiers et de personnels paramédicaux.